



## Anderlecht déclare l'urgence climatique

L'ensemble des conseillères et des conseillers de la majorité, à l'initiative des conseillers Sofia Seddouk, Lotfi Mostefa et Nicole Bomele, ont déposé une motion ce jeudi 24 octobre au Conseil communal d'Anderlecht déclarant la commune en état d'urgence climatique et écologique. Par cette motion, ils invitent le Collège à créer un groupe de travail au sein de la commune et à adopter un Plan climat ambitieux .

Le but de cette motion est de mettre l'accent sur les objectifs européens pour 2030 au sujet de la réduction des gaz à effet de serre et d'être encore plus ambitieux que la réduction de 40% pour 2030 prévue par les accords de Paris.

Cette motion constitue une réponse concrète aux manifestations nationales et internationales pour le climat ainsi qu'aux avertissements répétés des milieux scientifiques dont le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).

Pour l'Echevin du Développement durable Allan Neuzy, qui sera amené à présider ce groupe de travail, *"la commune a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique grâce à l'impact immédiat des politiques locales sur le territoire"*.

La commune d'Anderlecht est active par sa politique volontariste en matière de lutte pour un meilleur environnement qui figure dans le programme d'action de la majorité pour la législature 2018-2024.

De manière très concrète, le Plan climat visera entre autres:

- de tendre au maximum vers une neutralité carbone pour l'horizon 2030
- la réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux
- des changements dans la mobilité (mobilité douce, covoiturage, transports publics..)
- l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics
- la réaffirmation de l'importance de préserver les sites naturels de notre commune (Neerpede/Vogelzang)